



Bureau syndical du 8 février 2018

18h30 / 21h00 – PLVG à Lourdes

Compte-rendu

Etaient présents :

Membres du Bureau :

M. Bruno VINUALES, Président
M. Dominique GOSSET, 1^{er} VP
M. Jean-Louis CAZAUBON, 2^{ème} VP
M. Joseph FOURCADE, 4^{ème} VP
Mme Marie PLANE, 6^{ème} VP
M. Paul SADER, 8^{ème} VP
Mme Maryse CARRERE, membre

Etaient excusés :

M. Jean-Louis NOGUERE, 3^{ème} VP
Mme Annie SAGNES, 5^{ème} VP
M. Eric LESTABLE, 7^{ème} VP

Ce bureau s'ouvre sous la présidence de M. Bruno VINUALES. Le quorum étant atteint, l'ordre du jour peut être déroulé.

M.GOSSET est nommé secrétaire de séance.

1. PAPI : Recensement et diffusion des photos et vidéos liées aux crues – avenant au marché

Monsieur le Président rappelle aux membres du Bureau que le PLVG a notifié un marché avec le groupement Otidea-C-Prim en janvier 2017 portant sur le recensement, le référencement, l'archivage et la diffusion des photos et vidéos liées aux crues en vallées des gaves.

Le montant initial du marché s'élève à 24 950 € HT.

Trois premiers avenants au marché ont été pris mais n'ont pas eu d'impact financier et avaient pour objet la prolongation du délai d'exécution.

Un quatrième avenant est proposé pour ajouter une prestation à la tranche optionnelle en créant un prix n°4 qui a pour objet :

- Intégration des données SIG du réseau hydrographique issu du cadastre napoléonien en surcouche (affichable ou pas) sur le fond de plan cartographique utilisé pour repérer les photos d'archives sur le site internet dédié.

Le montant de la prestation est chiffré à 275 € HT. L'impact financier sur le marché initial est donc de 1.1%.

La commission de sélection MAPA réunie le 8 février a émis un avis favorable à cet avenant.

Le Bureau Syndical décide d'approuver l'avenant n°4 au marché portant sur le recensement, le référencement, l'archivage et la diffusion des photos et vidéos liées aux crues en vallées des gaves.

2. Tourisme – attribution du marché pour le déploiement d'une Communication Audiovisuelle Dynamique – chaîne TV hôtelière sur le périmètre du PLVG

Monsieur le Président rappelle que le PLVG a lancé en début d'année 2018 une consultation pour déployer sur notre périmètre, une Communication Audiovisuelle Dynamique – chaîne TV hôtelières.

Aujourd'hui, 1 client sur 10 pousse la porte d'un office de tourisme, la problématique à résoudre est donc de savoir comment informer notre client, comment optimiser son séjour et surtout lui donner des images attractives de la destination. Ainsi, afin de mieux accueillir notre client en séjour et de le satisfaire, l'enjeu des actions portées par le PLVG est ici de :

- ✓ Pénétrer l'univers du client déjà en séjour dans les vallées afin de susciter une meilleure « consommation » de son séjour (consommation d'activités, de sites, de « repeaters »)
- ✓ Apporter au client en séjour une information ciblée en fonction de sa zone de séjour et de ses besoins d'information
- ✓ Informer le client sur le potentiel touristique qu'il n'aurait pas cerné avant son arrivée sur site
- ✓ Enrichir et valoriser la destination par le biais des images immersives des sites et activités
- ✓ Faire du support un conseiller en consommation d'activité, en expérience du séjour.

Ce projet s'appuie sur un travail mené en partenariat avec les offices de tourisme. Un comité de pilotage sera mis en place pour le suivi de cette démarche.

Le marché était composé de deux lots :

Lot 1 – Solution technique au déploiement d'une communication audiovisuelle dynamique ou chaîne TV hôtelière

Le déploiement de la solution technique, du logiciel et serveur pilote qui permettront d'atteindre l'ensemble des points de diffusion et de proposer une offre à la carte pour les sites et prestataires d'hébergements.

Lot 2- Production de contenus pour la chaîne hôtelière – réalisation et montage de 5 spots de la destination touristique.

La production d'images et l'éditorialisation des vidéos existantes, l'intégration des bons widgets à faire remonter sur la plateforme et la coordination des flux des partenaires du projet.

La consultation a été lancée sous forme de procédure adaptée et publiée sur le profil d'acheteur du PLVG et sur la plateforme marches-publics.info.

Après avoir présenté l'opération, Monsieur le Président, de par son activité professionnelle, préfère ne pas participer aux échanges, ni à la décision finale.

Monsieur le premier vice-président informe que la commission de sélection réunie le 8 février a sélectionné les prestataires suivants, sur la base d'un rapport d'analyse et selon un critère technique et un critère prix.

- Pour le lot n°1 : deux offres avaient été reçues et ont été admises.

La commission de sélection propose d'attribuer le marché à Tourisme TV pour un montant de 3 149€ HT.

- Pour le lot n°2 : 7 offres ont été reçues et ont été admises.

La commission de sélection propose d'attribuer le marché à Pierre Vincent pour un montant de 8 750 € HT.

Le Bureau Syndical décide d'attribuer le lot n°1 à Tourisme TV pour un montant de 3 149 € HT, le lot n°2 à Pierre Vincent pour un montant de 8 750€ HT. Monsieur le premier vice-président est habilité à signer les pièces afférentes à cette décision.

M. VINUALES n'a pas pris part au vote.

3. Préparation du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2018

Un bilan de l'exercice 2017 ainsi que les orientations budgétaires ont été présentées et débattues pour les trois budgets du PETR :

- Budget principal
- Budget annexe SPANC
- Budget annexe GeMAPI.

Le débat d'orientation budgétaire se tiendra en conseil syndical le 12 mars.

Le rapport présenté en Bureau est envoyé avec les convocations du Conseil Syndical du 12 mars.

Fin de séance à 21h00.

Le secrétaire de séance
M. Dominique GOSSET

